

L'admission

L'inscription à l'EHPAD de Chantelle se fait sur le site www.trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire dans l'**Espace « PARTICULIER »**. Après avoir créé et complété le dossier administratif du demandeur, le médecin traitant renseigné prendra le relais sur la partie médicale. Une fois le dossier complet, il est possible d'envoyer la demande dans plusieurs établissements.

Celle-ci sera examinée par la commission d'admission afin de savoir si l'établissement est adapté à vos besoins.

Les prestations offertes

Les deux types d'hébergement proposés :

* Un hébergement permanent

Tarif 2024 : 60.94€ / jour

* **Un hébergement temporaire** d'une durée maximale de 90 jours par année civile, en continu ou discontinu.

Tarif 2024 : 50.94€ / jour

C'est une solution en cas d'indisponibilité de l'aidant ou d'incapacité temporaire de rester à son domicile (problème de santé, de chauffage l'hiver, besoin de répit, etc.)

Pour toute information

Vous pouvez joindre le secrétariat du :

*Lundi au Vendredi
De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
04.70.90.63.20*

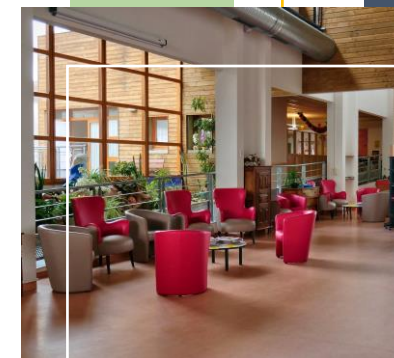


*18 Place de la Chaume
03140 CHANTELLE*

✉ : accueil@ehpad-chantelle.fr
Site internet : www.ehpad-chantelle.fr



*Nous vous proposons une visite virtuelle
sur notre site internet
www.ehpad-chantelle.fr*



EHPAD de Chantelle
INFORMATIONS PRATIQUES





RESIDER EN EHPAD

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes accueille des personnes âgées de plus de 60 ans valides ou ayant perdu leur autonomie. Il peut également accueillir par dérogation des personnes âgées de moins de 60 ans.

L'EHPAD de Chantelle est totalement médicalisé. Il propose 110 lits d'hébergement permanent et 3 lits d'hébergement temporaire. Il est composé de :

3 unités traditionnelles : Bleuets, Mimosas et Tamaris

2 unités protégées : Lilas et Coquelicots

L'EHPAD dispose d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) d'une capacité de 14 places.

Les droits et obligations des résidents sont précisés dans le règlement de fonctionnement ainsi que dans le contrat de séjour, documents consultables sur notre site internet.

L'offre de soins

L'établissement est médicalisé et accueille des personnes âgées dépendantes ayant besoin d'une prise en soin au quotidien.

Un médecin coordonnateur et une infirmière coordinatrice organisent les soins dispensés par les infirmières, les aides-soignants, les aides médico-psychologiques et les agents de services hospitaliers.

La vie quotidienne

Les repas sont élaborés par les cuisiniers de l'établissement. Les produits frais, plats maison et circuits courts sont privilégiés.

Le linge des résidents peut être traité au sein de l'EHPAD.

Deux animatrices élaborent le programme d'animations, riche en activités diverses. Des séances de médiation animale sont également dispensées.

Un accompagnant aux activités physiques propose des ateliers collectifs afin de préserver l'autonomie.



Les résidents sont libres de participer ou non aux activités mises à leur disposition.

La Maison des Aidants de l'EHPAD de Chantelle propose une rencontre avec les familles tous les 4^{èmes} lundis de chaque mois.

Une psychologue est disponible à temps partiel (80%) pour accompagner les résidents et les familles.

Une coiffeuse salariée de l'établissement intervient 1 jour et demi par semaine. Les résidents le souhaitant, peuvent solliciter leur coiffeuse et/ou esthéticienne dans les locaux de l'EHPAD.

Les tarifs 2024

Hébergement : 54.73€ / jour
Dépendance : 6.21€ / jour
Soit 60.94€ / jour

Une réservation de 33.68€/jour est demandée entre la date proposée et la date reportée pour entrer dans l'établissement.